

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
À l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture
Le : 21/04/2026
Et
Publication ou notification du :
21/04/2026

L'an 2026, le 14 avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/04/2026.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, Mme HINAULT Morgane, Mme MORLON Laurence, M. GELLY Vincent, Mme ROUSSEAU Marie-Françoise, M. PERRIOT Benjamin, Mme MOREL Béatrice, M. BARREAU Jacky, Mme CARRIÈRE Florence.

Absent excusé : M. GOFFINET Yan

A été nommé secrétaire : M. PERRIOT Benjamin

N° 2026_D_18

AFFECTATION RÉSULTAT 2025

Le Conseil Municipal, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 et L1612-32 al.3,
- L'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics,
- La fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le Comptable, ci-jointe,

Considérant

- Les résultats de clôture 2025 produits et attestés par le Comptable,
- Que conformément aux règles d'affectation, l'excédent de fonctionnement est affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement (27 761.60 € après prise en compte du solde d'exécution et du résultat reporté) de la section d'investissement ;

Entendu l'exposé des motifs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AFFECTE** les résultats 2025 du budget principal de la Commune comme suit :
 - Recettes de fonctionnement : nature 002 : 159 166.78 €,
 - Dépenses d'investissement : nature 001 : 27 761.60 €,
 - Recettes d'investissement : nature 1068 : 27 761.60 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 14/04/2026
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Benjamin PERRIOT

